

Liens avec le PEC :

- Est garant d'un cadre sécurisant.
- Anticipe et garantit une prévisibilité suffisante des situations de groupe.
- Encourage et valorise la tendance naturelle des enfants à la rencontre avec les autres.
- Soutient le développement et l'acquisition des compétences selon le rythme propre à chaque enfant.
- Connaît, identifie et capte les étapes importantes du développement et de l'activité de l'enfant.

Objectifs pédagogiques :

L'étudiant-e est capable de :

- Identifier les facteurs favorisant le jeu spontané.
- Recourir aux outils théoriques sur le développement de l'enfant pour réfléchir aux pratiques pédagogiques dans le domaine du jeu.
- Argumenter l'importance du jeu libre pour l'enfant.
- Construire un discours à propos du jeu libre à l'intention des familles.

Descriptif du cours :

A partir des attentes des étudiant-e-s, nous définirons un contenu de cours qui comprendra en tous cas les éléments décrits ci-dessous.

Nous approfondirons ce qui se rapporte à l'aménagement de l'espace de jeu. Les étudiant-e-s imagineront et élaboreront des lieux de jeu en fonction de l'âge des enfants. Nous discuterons la place et le rôle des professionnel-e-s lorsque les enfants jouent. Nous aborderons le jouet en tant qu'objet culturel de l'enfance et nous nous documenterons sur le matériel à mettre à disposition des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu d'accueil. Les étudiant-e-s observeront directement des enfants en train de jouer, dans des halte-jeux ou dans des parcs publics de la ville. Nous analyserons ces observations afin d'identifier les facteurs qui favorisent et ceux qui empêchent un bon déroulement du jeu. Nous aborderons des notions liées à l'interculturel dans le jeu, au rangement, etc. Les étudiant-e-s s'exerceront à élaborer et tenir un discours à propos du jeu libre à l'intention des collègues de travail et des parents des enfants accueillis.